



QUESTION

Des citoyens évoquent dans leur mémoire la présence de phoques dans la région du fleuve adjacente au site projeté du terminal méthanier de Rabaska. L'initiateur du projet peut-il confirmer ou informer la présence de phoques dans le secteur? Si la réponse est affirmative, la commission aimerait recevoir de l'information concernant l'envergure de la présence de ces animaux, leur localisation, les impacts négatifs possibles de l'éventuel projet sur la stabilité de leurs populations et leurs activités, ainsi que les mesures d'atténuation ou de compensation proposées à leur égard, le tout pour les deux phases du projet (construction, exploitation).

RÉPONSE

Dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, on retrouve quatre espèces de pinnipèdes : le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*), le phoque à capuchon (*Cystophora cristata*) le phoque gris (*Halichoerus grypus*) et le phoque commun (*Phoca vitulina concolor*). Le phoque du Groenland et le phoque à capuchon sont des visiteurs hivernaux de l'estuaire du Saint-Laurent alors que le phoque gris est un visiteur estival et que le phoque commun est un résident à l'année.

Les études sur la présence de pinnipèdes dans **l'estuaire fluvial** du Saint-Laurent, milieu dans lequel le terminal méthanier est projeté, sont peu nombreuses. En fait, celles réalisées à ce jour dans l'estuaire du Saint-Laurent sont principalement concentrées dans l'estuaire moyen et maritime (golfe du Saint-Laurent). Parmi les études produites, un suivi de la distribution et de l'abondance du phoque commun et du phoque gris dans l'estuaire du Saint-Laurent, réalisé entre 1994 et 2001, a permis d'identifier et de cartographier (SIGHAP, 2005) les principaux sites d'échouerie de ces espèces (Robillard, A. *et al.*, 2005). Dans la portion amont de l'estuaire moyen, l'échouerie la plus à l'ouest est située au large de Saint-Jean-Port-Joli, à plus de 50 km du site du terminal méthanier. Dans le cadre de ce suivi, le nombre total d'animaux observés en été (1991 à 1997) a été relevé. Les résultats démontrent que les phoques sont plus abondants dans la portion arvale de l'estuaire moyen et sont encore plus nombreux dans l'estuaire maritime. Le nombre d'individus observés sur la rive sud dans la partie amont de l'estuaire moyen varie entre 0 et 9 selon les années. De plus, une série de suivis télémétriques (ROMM, 2004) a montré que les phoques communs de l'estuaire voyagent généralement à l'intérieur d'un périmètre de 50 km et moins de leur site d'échouerie.

Selon les renseignements fournis par le Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM, comm. pers. de Mme Esther Blier, le 13 février 2007), il est important de retenir que les pinnipèdes qui fréquentent l'estuaire vivent principalement en eau salée. Il est donc normal que leurs observations en eau douce (p. ex. : Québec) soient plus rares. Une étude menée en 2004 par le ROMM (2005a) semble corroborer cette affirmation. Cette étude dresse un portrait de la problématique existante entre les pêcheurs et les phoques dans l'estuaire maritime, l'estuaire moyen et une partie de l'estuaire fluvial. Dans le secteur de Québec (estuaire fluvial), des fascines et des filets maillants à esturgeon sont les engins de pêche utilisés. Les fascines sont surtout concentrées à Portneuf, à Québec ainsi que sur la pointe sud-ouest de l'île d'Orléans, alors que la pêche à l'esturgeon est pratiquée dans le chenal au nord de l'île d'Orléans ainsi que dans le secteur de Berthier-sur-Mer (Carte 1a, ROMM, 2005b). Un pêcheur utilisant le filet maillant pour esturgeon dans le secteur fluvial, indique qu'il a vécu occasionnellement des interactions avec des phoques, mais durant le suivi de 2004, aucune interaction n'a été mentionnée. De même, un des pêcheurs interrogés aurait déjà capturé des phoques (1 à 5) dans ses filets. La localisation exacte du secteur de pêche dudit pêcheur n'est cependant pas précisée.

Du côté des fascines, deux pêcheurs ont été interrogés. L'un d'eux dit avoir été régulièrement en interaction avec des phoques alors que l'autre pêcheur mentionne que les interactions ne sont que très rares. Aucun des deux pêcheurs n'a capturé de phoques dans ses fascines.

Le ROMM souligne toutefois, plusieurs mentions d'observation de jeunes phoques à capuchon au cours de la saison estivale de 2006 jusqu'à Québec (ex. : Beauport, Beaumont, Saint-Romuald, etc.). Ils étaient échoués sur les plages, vivants mais parfois mal en point. Étant donné que l'estuaire fluvial ne correspond pas au type d'habitat généralement recherché par le phoque à capuchon qui normalement fréquente l'estuaire l'hiver et regagne les eaux profondes au large des côtes en été, sa présence en 2006 dans le secteur à l'étude pourrait être un phénomène isolé.

En somme, les études consultées et les commentaires du ROMM nous amènent donc à conclure que, bien que le phoque soit parfois présent dans l'estuaire fluvial, sa présence dans le secteur du site du terminal méthanier Rabaska est sporadique et aucune population connue n'y réside. Par conséquent, les travaux liés à la construction du terminal ne devraient pas avoir d'incidence sur la stabilité des populations qui fréquentent l'estuaire de façon permanente ou temporaire ni sur leurs activités.

RÉFÉRENCES

ROBILLARD, A., V. LESAGE, AND M.O. HAMMILL. 2005. *Distribution and abundance of harbour seals (Phoca vitulina concolor) and grey seals (Halichoerus grypus) in the Estuary and Gulf of St. Lawrence, 1994–2001*. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2613: 152 pp.

RÉSEAU D'OBSERVATION DE MAMMIFÈRES MARINS (ROMM). 2005a. Étude exploratoire sur l'interaction entre les pinnipèdes et les activités de pêche dans l'estuaire du Saint-Laurent. Rapport déposé à Pêches et Océans Canada. 93 pages.

RÉSEAU D'OBSERVATION DE MAMMIFÈRES MARINS (ROMM) 2005b. Site Internet du ROMM. http://www.romm.ca/Projets/Facine_Carte01a.pdf, Consulté le 12 février 2007

RÉSEAU D'OBSERVATION DE MAMMIFÈRES MARINS (ROMM). 2004. *Plan d'action sur le phoque commun (Phoca vitulina concolor) de l'estuaire du Saint-Laurent*. Rapport produit pour le ministère des Pêches et des Océans du Canada et le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent en collaboration avec les partenaires de la table de concertation sur le phoque commun de l'estuaire du Saint-Laurent. Pagination multiple.